

# Baptême

Accueillir de nouveaux membres dans la famille de Dieu est une joie pour toute la communauté.

Des équipes de préparation vous accompagnent dans votre souhait de présenter votre enfant au baptême. Votre propre demande de jeune ou d'adulte peut aussi être prise en compte.

## Petits enfants

La demande des parents est à faire auprès du service d'accueil de la Maison Paroissiale (11 rue Champ de Foire des Champs à Vihiers), **après la naissance de l'enfant.**

Lors de cette demande, un formulaire administratif de pré-inscription devra être rempli : l'état civil de l'enfant et des parents, l'adresse, le téléphone, le mail, les noms des parrains et marraines..., la **proposition de date et de lieu de baptême**. Vous devrez également **vous inscrire à une rencontre avec une équipe** de préparation au baptême et les autres familles (dates 2018 :16 février, 2 mars, 16 mars, 20 avril, 18 mai, 15 juin, 20 juillet, 14 septembre et 19 octobre). Lorsque l'inscription sera complète, elle sera transmise au diacre.



Celui-ci vous contactera par mail, (sous 8 à 10 jours maximum) **pour valider la date et le lieu du baptême** de votre enfant. Dans le cas où ce serait différent de votre choix, le diacre vous contactera par téléphone pour vous en préciser les raisons.

Ensuite avec le prêtre ou le diacre et les autres familles s'il y a lieu, les parents fixeront d'un commun accord le déroulement de la cérémonie.

### L'équipe de préparation au baptême :

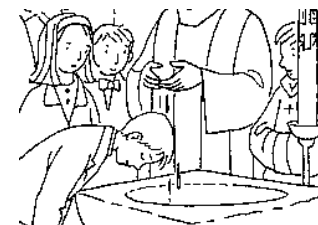
- Hervé et Mona Cheptou
- Samuel et Valérie Audusseau

- Marie Thérèse Ruiller
- Jean Marie Vitré
- Charlotte Hamon
- Le Père Roger Letheuille
- Le Diacre Jean Marie Simonneau

En principe, un groupe d'accompagnement se compose du prêtre ou du diacre et de quelques laïcs

## Enfants en âge scolaire

La demande est adressée à la Coordinatrice Catéchèse. Le baptême des enfants scolarisés se prépare tout au long de l'année scolaire, par étapes et par des rencontres avec les enfants, les parents et une équipe de catéchistes. Des célébrations communautaires rythment la progression vers le baptême qui a lieu, en principe, le jour de Pâques.



## Adultes



On peut à tout moment demander les sacrements de l'initiation chrétienne (baptême, confirmation, eucharistie) et s'y préparer sur un temps conséquent, avec l'aide d'équipes paroissiales. Les cérémonies ont lieu en paroisse ou en diocèse, en lien avec le service diocésain du catéchuménat.

Les adultes désirant en savoir plus ou souhaitant entrer dans une démarche de préparation au Sacrement de Confirmation, sont invités à prendre contact avec Bernard et Adrienne Bourasseau, qui les accompagneront le temps de la formation jusqu'au jour de la confirmation.



**Personne à contacter : Bernard et Adrienne Bourasseau au 02 44 09 55 64**